

Déclaration de la CGT-éduc'action Créteil

CAPA FPMA

11 juin 2013

Cette année le nombre total de participants aux affectations du mouvement intra-académique est de 3357 (3568 en 2011/2012 dont 758 agrégés, 3 949 en 2010/2011 dont 821 agrégés et 4 385 en 2009/2010 dont 967 agrégés).

Parmi les 2207 participants titulaires, 2077 appartiennent à notre académie. 75% des 1150 futurs néo-titulaires viennent d'une autre académie.

Ces quelques chiffres, très parlant, sont caractéristiques d'une académie ne bénéficiant pas des moyens nécessaires pour mener à bien les missions d'enseignement et de réussite de toutes et tous. La conséquence ? Le manque d'attractivité d'une académie jugée difficile, dans une région où le coût de la vie et les difficultés à se loger se font cruellement sentir alors que le point d'indice est gelé.

À la rentrée 2013, 7 358 emplois vont être créés dans l'éducation nationale. Pour l'académie de Créteil la création de 430 postes supplémentaires dans le second degré ne permet même pas, comme dans les autres académies sauf la Guyane, de rattraper le taux d'encadrement de 2011. En effet, pour absorber l'augmentation du nombre d'élève depuis 2011 c'est à dire + 5679 élèves dans le second degré et arriver au même taux d'encadrement à la rentrée 2013, il aurait fallu créer non pas 430, mais 850 postes ! L'augmentation des effectifs, +4 053 élèves, entre la rentrée 2012 et celle de 2013 absorbe 367 créations de postes, ce sont en réalité, à effectif élèves équivalent entre les deux années, seulement 63 postes qui sont créés.

Les emplois créés correspondent pour une bonne part aux contrats proposés aux étudiants admissibles suite aux épreuves écrites de juin 2013. Ils effectueront donc un tiers temps de service. Il est inacceptable que cela se fasse à partir de contrats précaires ; il s'agit ni plus ni moins d'une aberration : l'administration doit créer des postes statutaires !

Pourtant les besoins sont bien présents. Les heures élèves en difficultés, gagnés dans la Seine-Saint-Denis lors de la mobilisation de 1998, sont réduits de 3/4. De nombreux établissements se sont mobilisés à l'occasion de ce CTSD. La situation se dégrade aussi dans les autres départements qui ne connaissent déjà pas de telles heures. On peut citer comme exemple la lutte des personnels du collège ZEP Pierre Brossolette pour l'obtention de moyens supplémentaires alors que l'effectif moyen des classes de 6^{ème} était 27 élèves par classe. La CGT Educ'Action Créteil revendique des seuils de 20 élèves par classe et des sur dotations fléchées dans les DHG pour les établissements prioritaires.

Par ailleurs, concernant les conditions de travail, nous tenons ici à nous insurger contre le plan social visant les AED qui s'organise actuellement : 44 postes supprimés en lycée et combien en collègue ? Alors que les besoins en personnels de vie scolaire restent criants.

La situation des remplacements est toujours problématique dans notre académie et ce ne sont pas les 115 postes de remplaçants créés à la rentrée 2013 qui modifient substantiellement le constat. Le nombre de participants TZR de l'académie de Créteil est de 711 (790 en 2011/2012 et 789 en 2010/2011). 390 soit 55% n'ont pas eu de projet d'affectation. Ces chiffres rappellent qu'être TZR est très souvent une situation subie. Nous réclamons un véritable contingent de remplaçants formés spécifiquement, volontaires et indemnisés pour rendre attractif cette mission notamment en revalorisant l'ISSR.

Le constat est accablant : on est loin du rattrapage annoncé des 80 000 suppressions de postes de l'ancien gouvernement. Bien au contraire, dans l'académie de Créteil, comme à l'échelle nationale, la situation continue de s'aggraver dangereusement!

Pour ce qui est du dispositif ECLAIR, porteur de dangers quant à l'affectation et au recrutement des personnels, il doit être abandonné. Le statut de fonctionnaire d'Etat doit rester la règle.

Nous sommes défavorables aux choix rectoraux qui opposent les personnels entre eux en permettant au chef d'établissement de bloquer des postes pour des non titulaires voire des TZR. Nous souhaitons que ce travail de maintien se fasse en juin, après le mouvement intra-académique, et qu'il concerne tous les personnels non titulaires sans discrimination de discipline dans le cadre d'une CCP. Nous revendiquons la titularisation de tous les non titulaires sans condition de concours ni de nationalité. Le plan Sauvadet est un leurre : si selon les premières annonces du rectorat, seuls 250 seront titularisés sur les 3700 contractuels que compte l'académie, cela reste largement insuffisant.

La CGT Educ'action Créteil exige, qu'au-delà des déclarations d'intention, les moyens soient réellement donnés pour la réussite de tous les élèves. Dans cette logique, nous demandons qu'un audit soit diligenté, sous contrôle de la population, des corps constitués et des élus locaux, pour lister les besoins de notre Académie.

La CGT Educ'action prendra tous les contacts syndicaux nécessaires et les initiatives pour créer un rapport de forces permettant de gagner un budget ambitieux pour le Service public d'Éducation.